

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

22 mai 2018

DATE DE CONVOCATION

14 mai 2018

DATE D'AFFICHAGE

14 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur William BOUS, Maire.

PRÉSENTS :

William BOUS	Micheline BINDER	Gérard BESNIER
Jean-Paul SOULEZ	Guy DESMAREST	Jeannick LANGLOIS
Martine CAYRE	Gérard FOUCARD	Patrick DUFOUR
Hervé LEVEAU	Maryse FLANDRE	Isabelle COZETTE
Christelle PLÉ	Hélène TELLIER	Laure DESENDER

ABSENTS NON EXCUSÉS:

ABSENTS EXCUSÉS :

Nicole DAVESNE
Gérard FOUCARD
Laurent PLACE
Nadège CORROY

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Micheline BINDER et Jean-Paul SOULEZ

ORDRE DU JOUR

- SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS
- REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS PAR LES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A PIERRE TISSEYRE
- TICKETS PISCINE
- ACHAT PAR LA COMMUNE D'UN TERRAIN SITUÉ RUE DU BOIS
- INFORMATIONS GÉNÉRALES
- QUESTIONS DIVERSES
- QUESTIONS DES CONSEILLERS

SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose le maintien du montant alloué en 2017 à chaque association pour 2018 et propose également de renouveler la subvention de 150 € donnée aux associations qui participent à la fête de FORMERIE en élaborant un char.
La subvention de 150 € sera versée après la fête.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le versement de la subvention de 150 € aux associations qui élaborent un char pour la fête et d'attribuer les subventions suivantes :

N°	ASSOCIATIONS	DECISIONS CM POUR 2018
1	UNACITA	535.00 €
2	UMRAC	535.00 €
3	ESF PETANQUE	459.00 €
4	CYCLO-CLUB FORMION	1 386.00 €
5	EMION	306.00 €
6	ESF FOOT	8 452.00 €
7	TENNIS CLUB	2 190.00 €
8	COMITE DE JUMELAGE	4 132.00 €
9	CLUB DU 3ème PRINTEMPS	1 298.00 €
10	LOISIRS DES ANCIENS	1 298.00 €
11	LOISIRS A LA CAMPAGNE	416.00 €
12	ESPERANCE DE FORMERIE	1 355.00 €
13	SECOURISTES	780.00 €
14	COMITE DES FETES	18 641.00 €

15	TENNIS DE TABLE	639.00 €
16	AMICALE DU PERSONNEL	1 920.00 €
17	C.C.A.S.	6 000.00 €
18	COOPERATIVE ELEMENTAIRE	222.78 €
19	COOPERATIVE MATERNELLE	166.38 €
20	ROUTES DE L'OISE	1 800.00 €
21	LIGUE CONTRE LE CANCER (Comité de l'Oise)	264.00 €
22	NORMANDIE LORRAINE (école musique pour déficients visuels)	45.00 €
23	A.P.E.I.	220.00 €
24	SCLEROSES DE France	38.00 €
25	CROIX ROUGE	55.00 €
26	S.P.A.	1028.00 €
27	ASSOCIATION DES MYOPATHES	38.00 €
28	P.E.P.	93.00 €
29	ASS. CALVAIRES CONSERVATION	17.00 €
30	MOTO CLUB PICARDIE VERTE	0 €
31	PVFN (Picardie Verte Formerie Natation)	306.00 €
32	AELBF (Association des Ecoles Louis Blériot de Formerie)	405.00 €
33	ECOLE DE JUDO	400.00 €
TOTAL		55 440.16 €

REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS PAR LES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A PIERRE TISSEYRE

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour l'aide apportée à l'organisation de la cérémonie d'hommage à Pierre TISSEYRE.

Il donne ensuite lecture du courrier de remerciement envoyé par la famille TISSEYRE.

Le coût de cette journée est de 13 088.60 €.

Le comité des fêtes ayant fait l'avance de frais, il convient de verser une subvention exceptionnelle de 1 153.57 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser cette somme au comité des fêtes.

TICKETS PISCINE

Monsieur le Maire rappelle l'opération du ticket communal qui permet à chaque enfant formion de bénéficier de 3 entrées gratuites par semaine en juillet et août à la piscine Océane et Atlantis. La CCPV propose de renouveler l'opération en 2018 et comptabilisera en septembre les tickets reçus par les enfants et émettra un titre de recettes à la commune.

Prix du ticket :

En 2017 :

1 € (de 4 à 16 ans)

2 € (de 16 à 20 ans)

Pour information, bilan 2017 pour la commune :

158 enfants de 4 à 16 ans (soit 3612 entrées)

39 adolescents de 16 à 18 ans (soit 432 entrées)

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs 2017 pour 2018 et retient l'âge limite de 18 ans pour les bénéficiaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire rappelle qu'en cas de mauvais comportement, l'enfant pourra être interdit de piscine après avertissement..

ACHAT PAR LA COMMUNE D'UN TERRAIN SITUÉ RUE DU BOIS

Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition de la parcelle « rue du Bois » cadastrée section AD n°215p d'une superficie de 1170 m² au prix de 20 € le m² (soit 23 400 €).

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la commune.

Madame CAUCHY va faire un don au travers d'une vente moyennant l'euro symbolique à la commune du chemin d'accès au bassin d'infiltration d'eaux pluviales d'une superficie de 305 m² et de la parcelle AD n°214 de 130 m² pour la réalisation de futurs trottoirs.

Une estimation de France Domaine n'est pas à demander, l'acquisition se faisant de manière amiable et étant inférieure à 180 000 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Travaux :**

- Aménagement de la rue du Château, réfection de la rue Léon Lemétayer et de la rue du Général Leclerc et reprise des allées piétonnes rue du Moulin Neuf : Commission d'achats du 22 mai 2018 : attribution à l'entreprise RAMERY TP avec sa variante pour 207 973.22 € HT. Les travaux débuteront en septembre, le raccordement au gaz de ville devant être réalisé en amont, rue du Château.
- Projet d'installation d'un portail électrique avec carte pour le club de tennis : Monsieur le Maire a rendez-vous lundi 28 mai.
- Eclairage sous la halle au beurre va être refait jeudi 24 mai.

- **Don du Sang du 02 mai 2018** : 45 donateurs.

- **Remerciements ES Pétanque** pour l'aide apportée à l'organisation du championnat régional Jeunes du 2 avril 2018. Le représentant de la Ligue leur a attribué la note exceptionnelle de 18.5/20 pour l'organisation de cette journée.

- **Déploiement de la fibre optique** : Monsieur le Maire a rendez-vous le 23 mai 2018 à ce sujet.

- **Demande désignation d'un soldat de la guerre 14/18 pour le Département :**

Monsieur le Maire tient à préciser aux élus qu'il n'a pas souhaité répondre au courrier du Conseil Départemental relatif à la désignation d'un soldat formion de la guerre 14/18 pour la commémoration, considérant que tous méritent d'être cités.

- **Cité Simon** : réunion de quartier qui sera organisée en septembre concernant le stationnement et le sens de circulation.

- **Réunion publique :**

La ville de FORMERIE va organiser avec la commune de BOUTAVENT LA GRANGE une réunion publique le 29 juin 2018 à 19 heures à la salle Jovet, pour présenter à la population et aux élus le projet de fusion entre FORMERIE et BOUTAVENT LA GRANGE.

Monsieur le Maire précise qu'ils ont rencontré Monsieur le Préfet de l'Oise, qui a répondu favorablement à ce projet. Une réunion publique regroupant près de 50 % de la population de BOUTAVENT LA GRANGE a déjà été organisée le 27 avril 2018 à BOUTAVENT LA GRANGE.

Le Conseil Municipal de BOUTAVENT LA GRANGE va prochainement délibérer à ce sujet et les élus de la commune de FORMERIE, par vote à bulletin secret, devront ensuite se prononcer sur le projet de fusion qui, s'il est accepté par les deux communes, sera effectif dès le 1^{er} janvier 2019.

Les membres du Conseil Municipal de BOUTAVENT LA GRANGE siègeront jusqu'à la fin du mandat (mars/avril 2020) avec les membres du Conseil Municipal de FORMERIE. Après les prochaines élections municipales, le nouveau Conseil Municipal regroupant les deux communes aura 19 membres, eu égard au nombre d'habitants.

- **Prochaine date prévisionnelle de réunion du Conseil Municipal :** 3 juillet 2018 à 20h30.
- **Prochaine date prévisionnelle de la commission de travaux :** samedi 9 juin 2018 à 9h.

QUESTIONS DES CONSEILLERS :

Martine CAYRE

- Signale le dépôt constant sur la voie publique des poubelles ménagères de certains administrés.
Monsieur le Maire propose de faire un courrier en AR à ces administrés afin qu'ils rentrent leurs poubelles.
- A appris qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, les cartons, emballages et journaux ne seront plus ramassés. Ils devront être déposés dans des bacs semi enterrés ou non, qui seront installés dans chaque commune. Elle demande à Monsieur le Maire si les emplacements ont été définis.
Monsieur le Maire lui répond qu'il envisage de choisir les emplacements à la prochaine commission de travaux.

Patrick DUFOUR

- Signale un trou en formation sur le trottoir devant le 5/7 rue de Grumesnil.
- Signale la dangerosité du carrefour situé entre la rue des Prunettes et la rue à Cailloux aux abords de la déchetterie.
Monsieur le Maire lui répond que les véhicules doivent rester sur le côté droit de la chaussée, comme le prévoit le Code de la Route.

- Signale que la haie située route d'Haucourt appartenant à l'entreprise FREVIAL doit être élaguée. Un courrier va leur être adressé.

Hervé LEVEAU

- Signale un trou en formation sur la route entre le 20 et le 22 rue Trélazé.
- Signale une fuite d'eau au robinet de la halle aux volailles ainsi qu'une tâche sur le mur et il manque une partie de la descente de gouttière. Les services techniques vont faire le nécessaire.
- Remarque la présence de plus en plus importante de mégots de cigarettes à la sortie des écoles. Monsieur le Maire fait appel au civisme de la population.

La séance est levée à 22 heures 08.